CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E209914** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2019

Raison sociale : CONCEPT PEINTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/11/2024
Capital : 15 000

806 AVENUE DES PLANS
CENTRE D'AFFAIRES DU LOUP
06270 VILLENEUVE-LOUBET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES
Siret : 877 768 143 00019
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 930018800122
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 008527524636

Téléphone : 04 83 39 83 84 **Fax :**
Portable : 06 11 08 42 30
Responsabilité légale :
BELGACEM MONSIEUR PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 008527524636

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/06/2026

E-mail : concept.peinture06270@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 464 729 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	8	23/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 11:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.